



arts nb

Sommaire de la rétroaction du jury de pairs

Programmes d'Artiste en résidence et de Développement de carrière Date limite du 1^{er} septembre 2025

Programme d'Artiste en résidence

Commentaires et données générales

- 25 demandes au programme d'Artiste en résidence ont été évaluées par un jury de pairs multidisciplinaire.
- Le jury a pu octroyer 9 subventions avec l'enveloppe budgétaire disponible pour cette date limite (taux de réussite de 36,0 %).
- Le jury a attribué le statut « Non recommandé » à 16 demandes. Ce résultat ne signifie pas nécessairement que le travail manque de mérite; l'évaluation des demandes de subvention est un processus compétitif et les budgets sont limités. N'oubliez pas que chaque échéance regroupe un ensemble différent de demandes et un jury différent.
- Sur les 9 subventions, 1 bénéficiaire reçoit sa première subvention d'artsnb.
- Pour des informations plus détaillées, y compris la répartition par discipline artistique, veuillez consulter le [communiqué](#) qui présente les résultats de cette date limite.

Recommandations sur les documents d'appui à la demande subvention

- Le jury a apprécié les demandes qui expliquent clairement les objectifs créatifs et/ou exploratoires de la résidence, qui précisent les activités prévues et qui présentent une démarche artistique claire et précise.
- Le jury a encouragé les personnes candidates à fournir plus de détails sur la pertinence du lieu de la résidence par rapport à la pratique et au projet de l'artiste.
- Pour les demandes qui proposent un groupe ou un collectif d'artistes, le jury a recommandé aux organismes d'inclure des exemples d'œuvres qui représentent le travail des artistes proposé.es.
- Pour les demandes d'organismes hôtes, le jury a apprécié les informations détaillées sur ce qu'ils fourniront à l'artiste ou aux artistes, et sur les raisons pour lesquelles l'artiste ou les artistes ont été sélectionné.es pour participer à la résidence.
- Le jury a encouragé les personnes candidates à inclure les frais de subsistance dans leur budget.

Autres programmes d'artsnb susceptibles d'intéresser les personnes candidates qui ont déposé une demande lors de la dernière date limite de ce programme :



arts nb

- Les personnes candidates dont la demande n'a pas été retenue lors de cette date limite peuvent être admissibles pour faire une nouvelle demande à une date ultérieure; pour les résidences à long terme qui ont déjà commencé, cela peut impliquer de recadrer le projet en le découpant en plusieurs phases. Veuillez consulter [les lignes directrices du programme d'Artiste en résidence](#) ou envoyer un courriel à prog@artsnb.ca si vous avez des questions.
- Si vous cherchez du financement pour donner suite à une invitation à présenter votre travail, veuillez vous référer au programme de [Développement de carrière – Arts sur invitation](#) d'artsnb.
- Si vous êtes à la recherche d'une occasion de mentorat ou d'une formation plus avancée dans votre forme d'art, veuillez vous référer au programme de [Développement de carrière – Développement professionnel d'artsnb](#).
- Si vous souhaitez professionnaliser votre portfolio et / ou vos exemples d'œuvres (par exemple, en embauchant un.e photographe ou vidéaste pour documenter vos œuvres), veuillez vous référer au programme de [Développement de carrière – Professionnalisation et promotion](#) d'artsnb.
- Si vous souhaitez créer une nouvelle œuvre qui n'est pas en lien avec une résidence d'artiste, veuillez vous référer au programme de [Création](#) d'artsnb.

Programme de Développement de carrière

Commentaires et données générales

- Le jury a évalué 38 demandes et a pu octroyer 18 subventions avec l'enveloppe budgétaire disponible pour cette date limite (taux de succès de 47,4 %).
- 8 demandes supplémentaires ont reçu le statut de « Mérite ». Ce statut indique que le jury recommandait le financement de ces demandes, mais que le budget du programme était insuffisant pour financer toutes les demandes méritantes.
- Le jury a attribué le statut de « Non recommandé » à 12 demandes. Ce résultat ne signifie pas nécessairement que le travail manque de mérite; l'évaluation des demandes de subvention est un processus compétitif et les budgets sont limités. N'oubliez pas que chaque date limite regroupe un ensemble différent de demandes qui sont évaluées par un jury différent.
- Avant l'évaluation par le jury de pairs, 6 demandes supplémentaires ont été disqualifiées car elles étaient inadmissibles à ce programme et 1 demande a été retirée par la personne candidate.
- Sur les 18 subventions octroyées, 4 l'ont été à des personnes candidates qui recevaient leur première subvention d'artsnb.
- Pour des informations plus détaillées, y compris la répartition par discipline artistique, veuillez consulter le [communiqué](#) qui présente les résultats de cette date limite.

Recommandations sur les documents d'appui à la demande subvention



arts nb

- Le jury a apprécié les descriptions de projet clairement rédigées, accompagnées d'informations détaillées sur les activités du projet, qui démontraient un impact évident sur le développement artistique de la personne candidate. Ils ont encouragé les personnes candidates avec des descriptions de projet plus courtes à fournir plus de détails pour convaincre le jury de l'impact et de la faisabilité du projet.
- Le jury a recommandé aux personnes candidates de s'assurer que la description de leur projet répondait à l'objectif du programme, soit : l'occasion de déplacement, de mentorat ou de professionnalisation. Si les membres du jury ont des doutes quant à la pertinence de l'occasion proposée pour réaliser l'objectif de la personne candidate, cela peut avoir une incidence sur la façon dont ils et elles considèrent la faisabilité du projet. Cela peut s'avérer particulièrement important lorsque le projet nécessite des déplacements, car les membres du jury ont parfois besoin de contexte supplémentaire pour justifier la nécessité des activités du projet.
- Le jury a apprécié les budgets qui fournissaient des détails pertinents pour le projet et incluaient des notes pour justifier les dépenses demandées. Ils ont noté que les budgets de certaines demandes manquaient de détails et de clarté; cela a rendu difficile l'évaluation précise des besoins d'un projet. Veuillez vous référer à la [Trousse d'aide à la production d'une demande](#) pour des conseils sur les budgets.
- Le jury a manifesté son soutien à la formation et au développement artistiques spécialisés, et s'est montré moins favorable à des formations et des dépenses plus généralisées et qui semblaient davantage orientées vers la réussite commerciale ou financière que vers des objectifs artistiques.
- Le jury a tenu à rappeler aux personnes candidates que le choix d'un.e mentor.e ou d'un.e prestataire de services peut être très important pour évaluer l'impact et la faisabilité des activités du projet. Ils ont encouragé les personnes candidates à fournir des détails sur les raisons pour lesquelles ils ont sélectionné la personne mentore ou la personne prestataire de services proposée et sur la manière dont celle-ci les aidera à atteindre les objectifs du projet.
- Le jury a noté que plusieurs personnes candidates ont soumis très peu d'exemples d'œuvres, ce qui a rendu difficile l'évaluation de l'expérience artistique de la personne candidate; ils ont recommandé de sélectionner des exemples d'œuvres qui appuient leur demande et de cibler les exemples d'œuvre pour l'évaluation du jury. Veuillez vous référer à l'annexe 2 des [lignes directrices du programme](#) pour plus de détails sur le dépôt d'exemples d'œuvres.

Autres programmes d'artsnb susceptibles d'intéresser les personnes candidates qui ont déposé une demande lors de la dernière date limite de ce programme :

- Les personnes candidates dont la demande n'a pas été retenue lors de cette date limite peuvent être admissibles pour faire une nouvelle demande à une date ultérieure. Veuillez consulter [les lignes directrices du programme de](#)



arts nb

[Développement de carrière](#) ou envoyer un courriel à prog@artsnb.ca si vous avez des questions.

- Si vous souhaitez obtenir un financement pour une résidence d'artiste, veuillez vous référer au [programme d'Artiste en résidence](#) d'artsnb.
- Pour les personnes candidates qui proposent la création d'une nouvelle œuvre, veuillez vous référer au [programme de Création](#) d'artsnb.